

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La crise forestière atteint des sommets sur la Côte-Nord

Baie-Comeau, le 6 juillet 2015. – Les élu(e)s et les travailleurs de la Côte-Nord réitèrent l'urgence d'arriver à une entente entre le gouvernement du Québec et les industriels de la forêt nord-côtière. Les informations véhiculées dans les derniers jours laissent entendre qu'il y aurait dénouement et que l'effort gouvernemental est suffisant. Or, la réalité est tout autre et malheureusement les industriels forestiers nord-côtiers maintiennent l'arrêt des opérations forestières et soulignent que les efforts pour refléter la juste valeur des bois sur pied est de l'ordre de 2,5 M\$ pour les volumes garantis, plutôt que les 13 M\$ véhiculés par le gouvernement du Québec.

Les préoccupations des élu(e)s de la Côte-Nord sont dirigées vers les entrepreneurs qui subissent l'arrêt des opérations forestières et les travailleuses et travailleurs forestiers qui se retrouvent sans emploi. « La motivation du gouvernement du Québec devrait être de s'assurer que les emplois seront préservés. Nous sommes devant des situations dramatiques. Certains, comme les travailleurs et travailleuses port-cartois de Arbec, ne travaillent plus depuis quelques mois tandis que d'autres, comme ceux et celles de la Scierie des outardes et de la papetière de Produits forestiers Résolu, ont reçu des avis de licenciement collectif. Il faut cesser de tergiverser sur des chiffres et des formules. Les industriels ont présenté des mesures chiffrées; il faut que le gouvernement du Québec réponde à celles-ci avec une proposition qui correspond à la réalité nord-côtière. Il s'agit de 1700 emplois directs et de 2700 emplois indirects », a soutenu monsieur Martin Dugas, représentant syndical Unifor.

La réalité forestière nord-côtière est entre autre liée à des conditions géographiques difficiles, des caractéristiques de la forêt uniques et particulières à la région. Tous ces facteurs augmentent le coût de récolte, de transport et de conversion aux usines. Devant l'impasse qui perdure et devant les pertes d'emplois qui s'accumulent dans l'industrie forestière nord-côtière, les élu(e)s de la Côte-Nord réitèrent leur demande de prise en charge du dossier forestier nord-côtier par le premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard. « Le premier ministre doit prendre conscience de l'état d'urgence dans lequel la Côte-Nord se retrouve. Présentement, les emplois se perdent; les problèmes sont connus; il faut donc une intervention du premier ministre pour dénouer cette crise. Les élu(e)s nord-côtiers sont toujours en attente d'une rencontre avec ce dernier. Les parties ont l'obligation de résultat pour dénouer la crise forestière », a conclu madame Micheline Anctil.

– 30 –

Source : Yannick Charette
418 295-6854